



PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

***Quels objectifs pour la gestion
de la pêche de loisir du bar ?***

PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : rappel des enjeux

- **Le poids économique de la plaisance et de la pêche de loisir**
 - Un poids économique considérable – Des centaines de milliers d'emplois
 - La liaison étroite entre plaisance et pêche de loisir en mer
 - Une activité prioritaire pour le développement des zones littorales.
- **Le poids sociologique de la plaisance et de la pêche de loisir**
 - Un aspect trop souvent négligé
 - Une activité intergénérationnelle
 - Une activité s'adressant à toutes les classes de la société
 - Transmission de savoir et des cultures
- **Notre engagement pour une pêche éco-responsable et durable**

PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : les mesures actuelles

- **Des mesures incohérentes prises dans l'urgence**
 - Applicables seulement au-dessus du 48ième parallèle
 - Tailles minimales de capture différentes selon les zones
- **Des mesures inefficaces**
 - Des mesures difficilement contrôlables
 - Des reports de pêche importants sur les zones non-ciblées
- **Des mesures injustes et dangereuses**
 - Impacts négatifs sur la pêche de loisir déjà perceptibles
 - Des conséquences importantes pour les filières concernées
 - Prélèvements de la pêche de loisir surestimés et double peine
- **Nos propositions**
 - Des mesures applicables à tous les métiers et sur toutes les zones sans distinction ni dérogation.
 - Une protection des frayères de décembre à avril

PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : quota mensuel

- **Le quota journalier : un quota inadapté à la pêche de loisir**
 - Une pêche aléatoire – Une population aux pratiques très diverses
 - Une mesure inégale et injuste
- **Un quota mensuel ou annuel pour préserver notre activité**
 - Un quota adapté à notre activité
 - Une déclaration des prélèvements opérés
 - La remise en cause de la surestimation actuelle de nos prélèvements
- **Une mesure pertinente dans un contexte de pêche durable**
 - Un suivi rigoureux des prises
 - L'arrêt des prélèvements en cas de risques de dépassement du quota

PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : quota mensuel

- **Un mode de gestion déjà en place pour certaines espèces :**
 - Dans plusieurs pays de l'Union Européenne
 - En France : thon – anguille – chasse (lièvre, bécasse...)
- **Une mise en place simple et efficace**
 - Nos retours d'expérience : thon rouge
 - Mieux vaut un quota annuel bien suivi qu'un quota mensuel mal géré
 - Du simple carnet de pêche... au suivi informatisé sur serveur
- **L'implication incontournable des fédérations**
 - L'engagement des fédérations
 - Leur expérience et leur capacité à gérer les pêcheurs de loisir